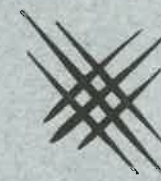


LE MESSAGE
DE
Sainte Jeanne d'Arc



CONFÉRENCE
donnée en l'église Cathédrale de Gap
le 10 Mai 1942
par le Chanoine Louis Matheron

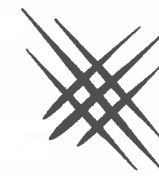
44.0816
MAT



LE MESSAGE

DE

Sainte Jeanne d'Arc



n°20886

CONFÉRENCE
donnée en l'église Cathédrale de Gap
le 10 Mai 1942
par le Chanoine Louis Matheron

AVANT-PROPOS

Un quart de siècle déjà ! et pour ceux qui ont vécu ces tristes journées, il semble que c'était hier : la France gémissait sous une oppression qui se faisait chaque jour plus lourde et plus honteuse.

Les vrais Français interrogeaient tous les horizons pour y voir luire quelque lueur de salut mais l'Amérique était loin et le ciel était bien haut.

Le ciel ! Dans des angoisses pareilles, il était déjà venu au secours de la France ; et Jeanne d'Arc était apparue pour montrer le salut ; mais c'était une histoire ancienne.

Et pourtant c'était encore là qu'était la lumière, car ce n'était pas seulement pour sauver la France dans un moment critique que Dieu avait suscité ce miracle, inoui même dans l'histoire du monde. qu'était la Vierge de Domrémy mais pour qu'elle soit en monstrence sur notre histoire et dirige la France dans toutes les épreuves de sa vie.

C'était donc l'histoire de cette vie qu'il fallait consulter pour voir où se trouvait le devoir.

La grande leçon qui se dégage du témoignage de Jeanne c'est que « la Légalité n'est pas toujours la Justice ».

Aux temps de Jeanne la légalité c'était le traité de Troyes et Henri VI, roi de France et d'Angleterre.

Dès 41, la légalité c'était Pétain et Montoire.

D'instinct, contre ces légalités le cœur du peuple français se révoltait.

La justice, c'était la France libre et maitresse de ses destinées.

Les deux situations étaient d'ailleurs étrangement semblables : au XV^{me} siècle, il s'était trouvé un gouvernement qui après un désastre militaire s'était laissé envahir par le défaitisme au point de livrer notre pays à son vainqueur ; et de nos jours n'était-ce pas une cause semblable qui avait abouti à un résultat identique.

Pour éclairer les Français et rassurer les angoisses des consciences qui se demandaient où était leur devoir, il était nécessaire de redire le message que Sainte Jeanne d'Arc « de part le roi du ciel » avait apporté à la France.

C'est ce que je me suis efforcé de faire.

Je ne l'ai pas fait sans hésitation, car le danger était grand; mais je remercie Dieu de m'avoir donné le courage de le faire.

Chanoine Louis MATHERON

Ex Procuré de la Cathédrale.

Gap, le 21 Novembre 1966.



A Domino factum est istud.

C'est Dieu qui a fait ces merveilles.

MES FRÈRES,

Quand on étudie la vie de Sainte Jeanne d'Arc, quand on considère l'état lamentable de la France, à cette époque, de quelle misère profonde, de quel abîme elle l'a tirée, les obstacles humainement insurmontables accumulés devant elle, on ne peut s'empêcher de le proclamer : c'est Dieu qui a suscité l'héroïque bergère, qui l'a soutenue, guidée : c'est Dieu seul qui a pu réaliser de telles choses.

Il y avait en effet, grande pitié au royaume de France. Depuis un siècle, une guerre sanglante la désolait; les opérations militaires s'étaient poursuivies avec des chances diverses, mais s'accompagnant toujours de dévastations et de ruines; la guerre, avec les hécatombes humaines, multipliait les incendies, les pillages, et les routes s'encombraient souvent du lamentable et interminable cortège des fugitifs : des familles, des villages entiers, poussant les bestiaux devant eux, et cherchant dans des contrées moins menacées un refuge contre les armées ennemies.

Celle qui devait sauver notre pays, qui entendait déjà les voix célestes la pressant de partir pour son œuvre libératrice, connut personnellement les angoisses de l'exil et fut un jour obligée de quitter sa demeure et ses champs menacés par les hordes anglo-bourguignonnes et de chercher un asile à Neufchâteau.

Dès le commencement du XV^{me} siècle, la guerre avait pris un cours catastrophique.

Dès 1392, Charles VI, roi de France, avait été frappé d'un mal étrange qui par accès le privait de l'usage de la raison; il avait dû passer le gouvernement à ses parents qui se disputaient l'autorité.

Paris fut mis à feu et à sang par les luttes des Armagnacs et des Bourguignons.

En 1415, se produisit le grand désastre d'Azincourt, où s'anéantit la fleur de la noblesse française.

En 1419, Rouen est prise par les Anglais après une héroïque résistance et toute la Normandie est conquise.

Les familiers du Dauphin Charles, sur son ordre ou avec son consentement, massacrent au pont de Montereau, Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Cette violence qui n'est d'ailleurs qu'une vengeance de l'assassinat du duc d'Orléans, tué 12 ans auparavant, rend les querelles intestines plus implacables.

Philippe le Bon succède à son père dans le duché de Bourgogne. C'est un prince ambitieux, habile, sans scrupule. Il voit dans les malheurs de la France et les désordres qui la désolent, l'occasion d'agrandir ses états, de se rendre complètement indépendant et d'ériger son duché en royaume. Il a donc deux passions à satisfaire : sa vengeance et son ambition. Il s'entend avec les Anglais dont il devient le principal collaborateur, et avec eux se partage les dépouilles de la royauté française.

C'est bientôt le funeste traité de Troyes. Par cet accord, le vainqueur d'Azincourt Henri V, devenu beau-fils du roi de France, par son mariage avec Catherine, fille de Charles VI, est reconnu régent du Royaume de France et ses héritiers succéderont à la couronne.

Ce traité fut signé du côté français, par le roi Charles VI et par la reine Isabelle et le duc de Bourgogne, Philippe le Bon qui gouvernaient la France pendant les accès de folie du roi.

Et le 1^{er} Décembre 1420, au son de toutes les cloches, le roi Charles VI, la reine Isabelle, Henri V d'Angleterre et Philippe de Bourgogne, réunis par ce pacte déplorable, firent ensemble leur entrée à Paris, tandis que le Dauphin Charles s'enfuyait outre Loire.

Les funestes accords de Troyes posaient désormais un grave problème devant la conscience des Français. Ils avaient été signés par les plus hautes autorités du gouvernement de la France : d'abord le roi lui-même, et cela dans un moment de lucidité, comme le prouve le regret qu'il éprouve tout le reste de sa vie, de cet acte qui lésait les droits du Dauphin; mais comme la maladie dont le roi était atteint pouvait provoquer dans beaucoup d'esprit le légitime soupçon qu'il avait agi sans discernement, sa signature était appuyée par celle de la reine et du duc de Bourgogne qui gouvernaient quand le mal l'en rendait incapable.

C'était donc l'autorité légitime qui fixait ainsi le sort de la France et scellait sa déchéance... Ce n'était pas un pouvoir révolutionnaire, né dans le désordre d'une défaite, mais un régime qui dirigeait la France depuis des siècles et avait produit des souverains comme Saint Louis dont le souvenir et l'amour était encore vivant au cœur du peuple.

Alors, le devoir n'était-il pas d'obéir, le 4^{me} commandement du décalogue ne faisait-il pas une obligation de conscience de faire taire les révoltes du patriotisme, et si dur que ce fut, de se soumettre au fait accompli et légitimé par l'autorité suprême.

C'est à ce doute angoissant que Dieu va répondre lui-même par le message qu'il chargera une humble bergère de Domrémy de porter à la France.

En attendant, les événements suivent leur cours logique. Sans doute, le peuple qui se laisse surtout guider par son instinct et sent au fond de son âme une répugnance invincible à devenir vassal de l'Angleterre, reste dans son ensemble opposé aux envahisseurs et montre son hostilité irréductible par sa résistance passive ou active, selon les possibilités. A Beauvais, par exemple, le peuple chasse son évêque entièrement acquis à la collaboration avec le vainqueur; à Paris se produisent parfois des manifestations non équivoques et l'œuvre de Jeanne sera grandement facilitée par cet ardent patriotisme des masses populaires.

Mais il n'est pas moins vrai, que le peuple comptait peu à cette époque, et les classes dirigeantes : noblesse et haut clergé, par intérêt, par lassitude, par scrupule de conscience aussi, se soumettent et passent même à la collaboration avec les vainqueurs.

L'Université de Paris, en particulier, qui compte les théologiens les plus savants et les plus renommés de l'époque, se signale par son zèle pour les Anglais.

Le 13 Août 1422, le roi Henri V meurt presque subitement à Vincennes, Charles VI le suit de près le 22 Octobre de la même année et Henri VI, fils d'Henri V d'Angleterre et petit-fils par sa mère de Charles VI de France, est reconnu comme l'héritier des deux royaumes : « Le roi de France est mort », crie le héraut d'armes de Saint-Denis sur le caveau de Charles VI, et selon le rite traditionnel à la cour de France il ajoute : « Dieu donne longue vie à Henri de Lencastre, roi de France et d'Angleterre ».

Aussi le Dauphin Charles voit les défections se multiplier autour de lui... Lui-même est en proie au doute : il doute de sa naissance, de son pouvoir, il songe même à quitter la France. Ses conseillers se jalourent, certains sont gagnés par le duc de Bourgogne qui entretient des partisans et des agents actifs dans tous les centres vitaux et, en particulier, dans l'entourage du Dauphin. Cette véritable cinquième colonne sera le plus puissant obstacle que Jeanne trouvera devant elle, et finira d'ailleurs par triompher de l'héroïque fille.

Se battant sans grande conviction les troupes françaises sont vaincues à Cravant, le 13 Juillet 1423, elles le sont de nouveau à Verneuil le 17 Août 1424. Charles ne possède plus au nord de la Loire que 4 places de quelque importance : le Mont Saint-Michel, à l'ouest; Tournai, au nord; Vaucouleurs, à l'est; Orléans, au centre.

Vaucouleurs est attaquée et le rude soldat qui la défend, Robert de Beaudricourt se voit contraint en 1428 de signer une « composition pour la délivrance », autrement dit une capitulation suspensive.

L'héritier présomptif du duché de Lorraine, René d'Anjou, cédant à la pression de ses parents, en particulier de son grand oncle le cardinal de Bar, se laisse convaincre et en Avril 1429, prête serment de foi et d'hommage, pour ses terres relevant de la couronne de France au jeune roi Henri VI.

Orléans est assiégée et tous les efforts faits pour secourir la ville se révèlent vains et impuissants.

Tout manque à la fois : selon toute vraisemblance, c'en est fait de la dynastie de Saint Louis et de l'indépendance de la France.

Tout semble perdu, c'est l'heure du Tout Puissant, car dans les dessins de sa Providence, la France a un rôle nécessaire, un grand rôle à jouer, il ne saurait la laisser périr. Déjà, d'ailleurs, le salut qu'il lui a préparé est en marche.

C'est une humble jeune fille, toute de piété et de patriotisme. Pendant plusieurs années des voix célestes la pressent de se consacrer au salut de la France et d'aller lui porter de la part de Dieu le message sauveur.

Ce message, c'est au Dauphin Charles qu'elle doit le remettre, mais en fait, c'est à tous les Français de bonne volonté qu'il s'adresse.

Qu'elle est la grande question qui angoisse les esprits, le doute qui ronge les cœurs et paralyse les courages. Le problème est celui-ci : où est la France, où est son chef légitime ?

Est-ce le petit enfant que lui ont désigné un roi au cerveau malade, une reine coupable et un ministre désireux d'asseoir la fortune de sa maison sur la ruine de celle de son suzerain... Est-ce le prince faible, irrésolu, qui se cache derrière les roseaux de la Loire et se fait de plus en plus petit ?

La réponse qui doit dissiper les angoisses, assurer les consciences, raffermir les courages et rendre aux guerriers français leur vaillance native, Jeanne l'apporte. Elle déclare au Dauphin : « De la part de Dieu, vous êtes vrai fils de France et légitime héritier du royaume ».

Cette conviction, elle la fait passer d'abord dans l'âme de Charles VII par un signe qu'elle lui révèle; mais c'est par ses actes, par ses hauts faits accomplis avec le protection visible du Tout Puissant qu'elle veut faire éclater aux yeux de tous l'origine céleste de son message.

Cette merveilleuse épopée vous la connaissez. Avec la petite armée qui lui est confiée, elle se jette dans Orléans, et, en quelques jours, malgré les puissants retranchements élevés par les Anglais, la valeur de leurs troupes, l'habileté de leurs généraux, elle les oblige à lever le siège et à se retirer. Orléans est délivrée.

Puis c'est la foudroyante campagne de la Loire. Chaque jour compte une victoire : Jarjeau, Meung, Beaugency, Patay... Patay surtout où l'armée anglaise, puissamment renforcée, et commandée par les plus fameux capitaines de l'époque, est enfoncée, taillée en pièces et voit ses généraux capturés. Alors, c'est la marche sur Reims. C'est à Reims que les rois de France sont sacrés, c'est à Reims que sera donnée, éclatante, la preuve que Charles VII est bien roi de France.

Pourtant d'Orléans à Reims, tout le pays est « à la dévotion de l'Anglais ». Aussi les timides hésitent et les adversaires de Jeanne dans les conseils du Dauphin, tous ceux qui jalourent son influence ou dont elle dérange les ambitions personnelles et la politique de compromis, font ressortir les difficultés insurmontables à leur dire, de cette folle entreprise.

Mais l'élan donné par la vaillante française, fortifié encore par les brillantes victoires remportées, est irrésistible et l'on se met en marche vers le sanctuaire national de la monarchie française. L'armée s'achemine sans obstacle par Gien qui entre en composition, puis par Saint-Florentin, Brinon l'Archevêque et Saint-Paul et s'approche de Troyes.

Dans cette ville avait été signé le déplorable traité qui avait livré la France à l'Angleterre et les habitants de Troyes s'étaient montrés jusqu'à ce jour favorables à la cause des envahisseurs. Ils se moquaient de la Pucelle qu'ils appelaient « Coquarde », c'est-à-dire « hableuse ». Le régent Bedford et le duc de Bourgogne comptaient sur leur fidélité et sur la force de la garnison.

Mais le souffle de patriotisme ardent que Jeanne faisait passer sur la France s'était déjà fait sentir dans cette ville, déjà un parti français notable s'était formé avec, à sa tête, l'évêque Jean l'Aiguisé, et se préparait aux événements.

Troyes était le nœud de la campagne qui avait Reims pour objectif.

En toute autre circonstance, il aurait fallu un long siège pour prendre la ville. La majorité dans l'entourage de Charles conseillait la prudence et même la retraite en cas de résistance.

Tel était l'avis en particulier de Rignault de Chartres, grand chancelier de France, archevêque de Reims et futur cardinal. Rignault de Chartres, âme du parti pro-Bourguignon, que l'on soupçonne même d'avoir été à la solde de Philippe le Bon et d'être un des principaux agents sinon le chef de la cinquième colonne que ce prince entretenait, Rignault de Chartres qui fut l'adver-

saire le plus acharné, le plus constant, de la Sainte guerrière et porte la plus lourde responsabilité dans les événements qui amenèrent sa mort douloureuse sur le bûcher de Rouen.

Il faisait remarquer avec insistance le manque de ressources de l'armée royale et la force de la place : s'entêter dans une telle entreprise était folie pure.

Un vieux ministre, Robert le Maçon, fit observer que puisqu'on avait eu foi jusqu'ici dans la parole de Jeanne, on devait au moins connaître son avis.

Elle fut appelée au conseil et, mise au courant de la délibération, elle dit à Charles VII : « Gentil roi de France, si vous voulez cy demeurer devant votre ville de Troyes, elle sera en votre obéissance dedans deux jours, soit par force soit par amour, et n'en faites nul doute ». On lui accorda ce court délai.

Elle fit faire tous les préparatifs de l'assaut et prit ses dispositions avec une telle capacité et vigilance que les défenseurs de Troyes, poussés d'ailleurs par le parti français, se décidèrent à entrer en composition.

Troyes obtint une capitulation honorable par laquelle on lui promettait l'oubli de toutes ses erreurs.

Dès le même jour, 11 Juillet 1429, les habitants de Troyes écrivaient à ceux de Reims pour les inviter à imiter leur exemple.

Chalons-sur-Marne se soumit à la première sommation et le 15 Juillet le Roi partit de Chalons pour Reims.

Le peuple de Reims se prononce pour la cause royale et emporte les dernières résistances de Guillaume de Chatillon et des partisans de la cause anglo-bourguignonne. Le futur juge de Jeanne, l'évêque de Beauvais qui, originaire de Reims, s'était réfugié dans cette ville, devant l'hostilité de ses diocésains, n'eut que le temps de fuir de nouveau.

Et le 16 au soir, Charles VII faisait son entrée solennelle dans la métropole de Saint Rémi, la ville sacrée des Gaules. Le lendemain eut lieu la cérémonie du couronnement selon le rite traditionnel.

L'archevêque Regnault de Chartres pontifie. Il prononça les paroles solennelles : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, je te sacre avec cette huile sanctifiée ». Il mit sur la tête du Roi une couronne qu'on avait trouvée dans le trésor de l'église et poussant le vieux cri : « Vive le Roi à jamais », il montra Charles VII, dans toute la splendeur des vêtements royaux, au peuple dont les acclamations vibrantes remplissaient les vastes nefs de la Cathédrale.

Jeanne d'Arc, l'étendard à la main, s'était tenue au pied de l'autel, et de son âme baignée d'allégresse la prière montait ardente vers le Christ qui aime les Français.

Quand elle vit le Roi sacré et couronné, elle s'agenouilla devant lui et lui dit en pleurant : « Gentil Roy, or est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que levasse le siège d'Orléans et que vous amenasse en ceste cité de Reims, recevoir votre saint sacre, en montrant que vous êtes vray roy et celui auquel le royaume de France doit appartenir ».

En effet, la mission de Jeanne est accomplie, tous les cœurs sincères savent maintenant où est la France, et se tournent vers celui que l'onction sainte a désigné.

Les Anglais et leurs collaborateurs auront beau faire, ils auront beau faire sacrer Henri VI dans la Cathédrale de Paris, tous leurs efforts seront vains et ils devront quitter la France.

Mais il faudra des années encore pour achever la libération du territoire, il faudra surtout que Jeanne scelle son œuvre par son sacrifice et donne à son patriotisme et à l'origine céleste de ses voix le témoignage suprême de sa vie.

Abasourdis par des succès si rapides, par cette véritable guerre éclair, les adversaires de Jeanne n'ont jusqu'à présent rien pu contre elle; mais ils vont se ressaisir et l'envelopper d'un réseau d'intrigues et de trahisons qui la réduiront à l'impuissance et amèneront sa perte.

Le peuple a salué avec enthousiasme le sacre du petit-fils de Saint Louis, il n'a eu d'ailleurs qu'à suivre le penchant de son cœur; mais tous ceux qui ont lié leur sort à celui des envahisseurs, qui ont reçu ou espèrent de lui des fiefs ou des bénéfices, tous ceux qui s'estiment trop engagés pour pouvoir revenir en arrière, comme aussi les politiques à courte vue qui rêvent d'une paix de compromis et les agents de la cinquième colonne au service du duc de Bourgogne, lequel voit avec dépit le raffermissement de la maison de France; en un mot, tous les collaborateurs avoués ou secrets vont redoubler d'efforts pour enrayer la marche triomphale de la Sainte Pucelle. Regnault de Chartres et La Trémoille ne seront pas les moins actifs.

Pour le moment tout est à l'allégresse. La ville de Laon, qui commande la frontière de Picardie, envoie ses clefs au Roi, Château-Thierry, Montmirail, Provins, La Ferté-Millon, Crépy-en-Valois, Lagny le Sec, Compiègne, Senlis, Saint-Denis... toutes ces places se rendent sans difficulté et partout où il se présente Charles VII est reçu comme un libérateur. Malheureusement, autour de ce même Roi, l'intrigue persévère et l'emporte.

Les partisans du duc de Bourgogne font miroiter l'espoir d'une paix prochaine à laquelle la Pucelle seule ferait obstacle. Des trêves, signées imprudemment, arrêtent l'élan des armées royales au moment où Jeanne veut les entraîner à l'assaut de Paris.

La Pucelle en effet, précédant le roi et le gros de l'armée, est arrivée avec le duc d'Alençon et les chefs qui partagent ses vues, devant Paris, à Saint-Denis, puis plus près encore à La Chapelle. Le roi s'attarde à Senlis où se poursuivent les négociations.

On décide de donner l'assaut par la porte Saint-Honoré. La cause royale avait des intelligences dans la place. Il était possible de l'emporter. Mais les dispositions étaient mal prises, le roi, quoiqu'il fut arrivé à Saint-Denis, ne se montrait pas. On le sentait mécontent et froid. Dans ces conditions, l'échec était certain.

L'assaut fut donné le 8 Septembre, par une partie seulement des forces françaises, il prospérait, déjà la panique s'emparait des assiégés qui abandonnaient les murailles, quand la Pucelle fut blessée d'un coup d'arbalète. On l'emporta et cet incident fut le signal de la retraite.

Le lendemain, Jeanne d'Arc, malgré sa blessure, se leva de grand matin et fit sonner la trompette pour une nouvelle tentative; mais on lui apporta de la part du roi, l'ordre de retourner à Saint-Denis. L'armistice était signé.

Il fallut obéir et Jeanne d'Arc, accablée de tristesse, découragée, alla déposer ses armes sur le tombeau du saint protecteur de la France.

Jeanne fut emmenée sur la Loire, où elle passa tout l'hiver dans une inaction qui lui pesait. A la fin, n'y tenant plus, elle quitta la cour et le 23 Avril se remit en campagne et se porta sur Paris par Melun et Lagny-sur-Marne. A Melun, ses voix lui annoncèrent qu'elle serait prise avant la Saint Jean. A Lagny, elle prit part à une escarmouche où les Anglais furent repoussés.

Cependant, le duc de Bourgogne se prépare à assiéger Compiègne; il prétend que cette place doit lui être remise d'après les trêves signées avec Charles VII. Jeanne, comprenant mieux que les conseillers du roi, l'importance de cette ville qui commande les communications entre Paris et les états de Bourgogne, se porte à son secours.

Pendant quelques jours, à la tête d'une petite troupe, elle bataille autour de Compiègne pour essayer d'empêcher l'investissement.

Mais les chefs du gouvernement royal dans la région, le chancelier Regnault de Chartres et le comte de Clermont, rappellent à Senlis les capitaines et les soldats qui restaient auprès d'elle. Un mauvais vouloir constant entravait tous ses efforts.

Se voyant isolée, presque seule, Jeanne le 24 Mai, au soleil levant, se jette dans Compiègne: elle n'a plus auprès d'elle que sa maison militaire: un page, quelques hommes d'armes et des archers italiens commandés par son lieutenant Bartélemy Baretta.

Le soir même elle tentait une sortie au delà de l'Oise pour surprendre les Anglo-Bourguignons. Elle réussit d'abord, mais les ennemis recevant des renforts et le gouverneur de Compiègne, Guillaume de Flavy, se renfermant dans une inaction étrange, la retraite s'imposa.

La vaillante guerrière se tenait à l'arrière-garde protégeant la retraite, mais quand elle arriva à son tour pour pénétrer dans la ville, le pont-levis était levé.

Fut-ce affolement et crainte de voir les ennemis pénétrer dans la place à la suite des Français, fut-ce trahison?

Le matin de ce jour, Jeanne avait assisté à la messe dans l'église Saint-Jacques. Après l'office, animée par un sinistre présentiment elle avait dit à ceux qui étaient autour d'elle: « Mes enfants et chers amis, je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie et que brief seray livrée à mort. Si vous supplie que vous priez Dieu pour moi ».

Jeanne, entourée d'ennemis, est tirée à bas de son cheval, est faite prisonnière par un archer du comte de Luxembourg, lieutenant du duc de Bourgogne.

Avec elle tombent aussi aux mains des ennemis, son frère Pierre et le brave Xantrailles qui étaient restés à combattre à ses côtés jusqu'au dernier moment.

La nouvelle de la capture de Jeanne d'Arc causa dans les villes françaises une véritable consternation parmi le peuple. A Tours, ce fut un deuil public et une procession se déroula dans laquelle la population entière suivit, pieds nus et tête découverte, les reliques de Saint Martin. A Orléans, des processions et des prières publiques furent aussi organisées... Mais la cinquième colonne veillait: elle étouffa l'émotion populaire et organisa autour de la captivité de Jeanne et de son procès, la plus extraordinaire conspiration de silence et d'inaction. Ni militairement, ni diplomatiquement rien ne fut entrepris en sa faveur. Aucune voix autorisée ne s'éleva dans les hautes sphères françaises pour apporter au moins un témoignage de sympathie au courage malheureux... Je me trompe, une voix se fit entendre, mais ce fut pour combattre et ruiner la sympathie dont Jeanne jouissait et décourager toute intervention en sa faveur: c'est Regnault de Chartres. Il écrit aux habitants de Reims, ses diocésains, et déclare que la Pucelle ne pouvait être l'instrument de Dieu, qu'elle était victime de son orgueil: « Elle ne voulait croire conseil, ainsi faisait tout à son plaisir ».

Parlant de cette lettre, l'éminent historien Gabriel Hanotaux dit qu'elle accable son auteur « pour toujours, d'une chappe écrasante d'imbécillité ».

Malgré son apparence sévère, ce jugement semble bien indulgent. En effet, quand on considère que Regnault de Chartres a été maître plusieurs fois du sort de la Pucelle, qu'en particulier, il pouvait la sauver de l'odieuse procès qu'on va lui faire — car l'évêché de Beauvais sur le territoire duquel elle a été prise, faisait partie de la province ecclésiastique de Reims, l'archevêque chancelier pouvait donc évoquer la cause à son propre tribunal, ou, si son suffragant refusait d'obéir en appeler au Pape — et que non seulement il ne l'a pas fait, mais encore que pendant tout le procès, les relations furent actives entre lui et l'évêque président du tribunal et qu'il semble donc bien qu'ils étaient tous deux de connivence; quand on se rappelle que même après le drame de Rouen, il continua à dénigrer la sainte martyre pour s'opposer au culte que le peuple voulait lui rendre, ...on peut bien se demander si l'incompréhension est la vraie cause de son étrange conduite...

Quant à la chappe sus-dite, si elle devient ainsi disponible, les historiens de notre temps ne seront pas en peine pour l'utiliser.

Si elle sema la consternation dans les cœurs français, la nouvelle de la prise de Jeanne fut accueillie avec allégresse dans le camp des ennemis et de leurs collaborateurs. Ces derniers en particulier, dont l'œuvre de Jeanne menaçait les positions ou ruinait les espérances, se mirent immédiatement en action pour tirer profit de cet heureux événement.

Dès le 26 Mai, c'est-à-dire 2 jours après la prise de Jeanne, l'évêque de Beauvais la fait réclamer par l'Université de Paris et le vicaire général de l'Inquisition, pour qu'elle soit livrée à la justice ecclésiastique et jugée comme sorcière.

Le duc de Bourgogne n'ayant pas fait droit à cette demande, une seconde lettre plus impérative lui est adressée 6 semaines plus tard, le 14 Juillet 1430. Et, en même temps qu'elle écrivait au duc de Bourgogne, l'Université faisait parvenir une autre missive à son vassal Jean de Luxembourg à l'égard duquel elle n'hésitait pas à user de menaces pour l'obliger à livrer sa prisonnière.

Jean de Luxembourg ne tint d'abord aucun compte de ces sommations. Mais les instances de l'évêque de Beauvais et du duc de Bourgogne devinrent plus pressantes; d'autre part, il fut battu devant Compiègne et obligé de lever le siège. Aussi par dépit et intérêt, et malgré les supplications de sa femme et de Jeanne de Luxembourg, il vendit sa prisonnière aux Anglais pour la somme de 10.000 livres. C'était un prix royal.

Jeanne fut amenée à Rouen et Bedford chargea l'évêque de Beauvais, sur le territoire duquel elle avait été prise, d'instruire son procès.

Pierre Cauchon, puisqu'il faut l'appeler par son nom, était certainement une des plus grandes intelligences de son temps. Fils d'un vigneron champenois, il réussit à faire de brillantes études.

On le trouve licencié en décret en 1398, et l'Université de Paris l'appelle aux fonctions de Recteur en 1403. C'est un calculateur et un tempérament vigoureux et froid. En 1407, on le voit figurer parmi les ambassadeurs envoyés par Charles VI auprès de Benoît XIII pour mettre fin au schisme.

...Il cumule sans vergogne les bénéfices lucratifs. Il veut arriver à tout prix. Corps et âme, il se donne à la cause bourguignonne et devient l'homme de confiance de la fameuse corporation des bouchers qui terrorise Paris. Il est l'ambassadeur du duc de Bourgogne au Concile de Constance.

Il est près de Charles VI un des conseillers du traité qui livre la France à l'Angleterre.

En récompense de tant de services, il est nommé Maître des requêtes du Roi. L'Université de Paris lui octroie ce certificat élogieux : « Ceux qui ont fait preuve de courage et de persévérance dans les travaux, les veilles, les souffrances et les soucis pour le bien de l'Eglise, sont dignes des plus grandes récompenses ».

Aussi les bénéfices pleuvent : Maître des requêtes, vidame de Reims, archidiacre de Chartres, chanoine de Reims, de Chalons, de Beauvais, chapelain des ducs de Bourgogne, bénéficiaire à Saint-Clair au diocèse de Bayeux... enfin, par l'influence du duc de Bourgogne, il est nommé à l'évêché de Beauvais et se trouve ainsi « pair ecclésiastique du royaume ».

Pour le fils d'un vigneron rémois, quel beau rêve en ces temps surtout où de nombreux quartiers de noblesse étaient nécessaires pour parvenir aux hautes dignités ecclésiastiques. Mais il n'est pas satisfait et veut monter encore. Après la mort d'Henri V et de Charles VI, il reconnaît Henri VI comme roi de France et se donne au duc de Bedford. L'Angleterre et la Bourgogne ont recours à ses capacités éminentes et reconnues pour le développement ingénieux de cette politique de trêves qui, adroitement ménagées, arrêtent la fortune des armées françaises conduites par Jeanne d'Arc. C'est Pierre Cauchon qui les négocie et le plus souvent il a pour partenaire, du côté français, Regnault de Chartres. Ces deux hommes se connaissent à fond et s'entendent à demi mot.

Le siège de Rouen devient vacant... Archevêque de Rouen, c'est le cardinalat assuré et après... qui sait !... Aussi il y aspire de toute son âme et pour y parvenir rien ne lui coûtera.

L'ambition effrénée a dévoyé cette belle intelligence, elle l'a jetée dans la collaboration avec l'envahisseur de son pays et la collaboration le fait rouler dans l'infamie.

C'est donc avec cet homme armé de toutes les ressources d'un esprit subtil, d'une habileté consommée, d'une science étendue, jouissant d'un grand prestige que l'humble paysanne de Domrémy va devoir se mesurer dans un duel à mort.

Elle est bien faible et bien désarmée devant lui, elle ignore ces problèmes difficiles de théologie et de droit sur lesquels on va l'interroger, les ruses de la sophistique lui sont inconnues, elle n'a pour elle que son bon sens de Française, son innocence et le soutien de ses voix.

L'évêque de Beauvais prend bien ses dispositions; il compose le bureau du Tribunal de personnages dont il est absolument sûr, d'âmes vénales dignes de lui, prêtes à toutes les forfaitures, à tous les faux pour arriver au but poursuivi. L'un d'eux ira même jusqu'à s'introduire auprès de Jeanne sous prétexte de l'entendre en confession, mais tout sera disposé pour que des greffiers cachés dans une chambre voisine entendent les aveux de Jeanne et les consignent par écrit. Ils en seront d'ailleurs pour leur ignominie sacrilège.

Il oblige le grand Maître de l'Inquisition à partager les responsabilités du procès en venant les présider ou en déléguant à ces fonctions son vicaire général. C'est d'ailleurs à ce dernier parti que se résout le Grand Inquisiteur, car il a bien compris le sens de ces assises.

Il s'adjoint en outre une centaine d'assesseurs : docteurs en théologie ou en droit, chanoines, religieux de différents ordres et quelques laïcs : médecins et avocats... foule qu'il compte manœuvrer sans trop de difficultés.

Et les interrogatoires commencent et se poursuivent en secret, en public, dans la prison ou au sein du tribunal. La pauvre fille est harcelée de questions les plus subtiles, les plus difficiles, parfois les plus saugrenues et tout cela dans un désordre voulu, afin de surprendre, fatiguer, déconcerter l'humble fille du peuple et l'amener à se contredire ou à faire dans son ignorance, des déclarations qui permettront de la condamner.

Jeanne tient tête vaillamment, elle déjoue les pièges tendus, elle a des réponses d'une sagesse et d'une habileté qui déconcertent ses ennemis et montrent bien qu'elle est soutenue par le ciel, elle a même des réparties qui font blêmir ses juges.

Aussi, comme ils ne sont pas tous aussi dénués de conscience morale que l'indigne prélat qui dirige le procès, des sympathies naissent parmi les assesseurs en faveur de l'accusée et certaines vont même jusqu'à se manifester publiquement. Citons en particulier les dominicains Martin Ladvenu et Isambert de la Pierre. Ce dernier conseille à Jeanne le recours au Pape et au Concile; à l'audience, il essayait de lui dicter des réponses favorables en lui faisant des signes, jusqu'à mettre l'évêque en fureur.

Sentant le terrain devenir mouvant, ce dernier, pour renforcer l'accusation et enlever une condamnation unanime, cherche des appuis à l'extérieur.

Il fit en douze articles un résumé des débats où les déclarations de Jeanne sont présentées sous un jour défavorable, sont même dénaturées et nettement faussées et les envoya pour avis aux évêques de la province de Rouen.

L'évêque de Lisieux, Lanon de Castignone, qui raila plus tard la cause française, mais pour le moment est tout dévoué aux Anglais, se prononça contre Jeanne, avec l'attendu plutôt inattendu « qu'il n'était pas à présumer qu'une personne de condition aussi vile eut des révélations et des visions venant de Dieu ».

L'évêque de Coutance, Bourguignon déclaré, donna une adhésion sans réserve au procès et à la sentence contre Jeanne. Les évêques de Bayeux et d'Evreux étaient absents, d'ailleurs dévoués tous deux aux envahisseurs, ils eussent opinés comme la majorité de leurs collègues.

Un autre, l'évêque de Séez, était auprès du roi Charles VI et avait assisté au sacre de Reims; il ne fut pas consulté.

L'évêque d'Avranche, Jean de Saint-Avit, interrogé, eut le courage de répondre : « Es choses douteuses touchant la foi, l'on doit toujours recourir au Pape et au Concile général ». Son avis ne fut pas inscrit au procès. Ce vaillant prélat fut jeté en prison, l'année suivante, comme soupçonné de vouloir rendre la ville de Rouen aux Français.

Hors la province de Normandie, d'autres évêques se prononcèrent contre Jeanne, en particulier Jean de Mailly, évêque de Noyon. Toutefois le Chapitre de Rouen hésitait encore et refusait de se prononcer.

Alors l'évêque de Beauvais frappa un grand coup, il envoya ses 12 articles à l'Université de Paris et demanda un avis motivé.

On sait l'hostilité de cette docte institution contre Jeanne. Plusieurs de ses membres étaient parmi les juges, elle y avait aussi des agents chargés de surveiller la procédure et de la renseigner. Elle avait réclamé de juger cette cause elle-même, mais le Régent avait préféré la confier à Pierre Cauchon. Aussi accepta-t-elle avec joie la requête qui lui était faite. Le Corps se réunit aussitôt. Il se saisit de l'affaire. Chacune des Facultés délibère à part, puis elles se réunissent en assemblée plénière. On décide alors de livrer l'affaire à l'examen approfondi de deux facultés : celle de Théologie et la Faculté de Décrets, c'est-à-dire de Droit.

En quinze jours, celles-ci ont délibéré. Elles apportent leurs conclusions, dictées, comme elles disent, par un esprit de charité, et déclarent Jeanne d'Arc : traîtresse, perfide, cruelle, altérée de sang humain, schismatique, apostate, menteuse, dévotrice, évocatrice des démons, etc...

Il y a dans ces conclusions des considérants assez singuliers. En particulier, Jeanne est condamnée comme apostate. Savez-vous

pourquoi?... N'oublions pas que ce sont de graves personnages qui parlent, les théologiens et les juristes n'ont jamais passé pour des chevaliers de l'humour ou des pince sans rire. Eh bien ! ils déclarent la Pucelle, coupable d'apostasie — et l'apostasie, vous le savez, est le plus grand crime possible contre la foi, plus grand même que l'hérésie, l'hérésie est la négation d'une vérité révélée, tandis que l'apostasie est le rejet total de toute la doctrine du Christ — Jeanne est coupable d'apostasie, donc digne du bûcher, c'était à cette époque le châtement de ce crime... Pourquoi ? J'hésite à le déclarer... Parce qu'elle s'est fait couper les cheveux ! et s'est habillée en homme !

Il est fort heureux que les théologiens modernes de l'Université Catholique de Paris n'aient pas cru devoir pousser jusque là l'imitation de leurs illustres prédécesseurs et adopter la même sévérité pour les coiffures féminines; car s'il fallait punir du supplice de Jeanne toutes les dames et jeunes filles qui se sont fait couper les cheveux, je crois que les forêts de France seraient impuissantes à fournir tous les fagots nécessaires, d'autant que nous connaissons plus court encore que les cheveux à la Jeanne d'Arc.

Quoiqu'il en soit les deux Facultés concluent « qu'en conséquence, il y aura lieu de l'abandonner au bras séculier pour en recevoir la peine proportionnée à l'étendue de son forfait ».

Sur ce double avis, le Corps de l'Université « toutes facultés et nations assemblées », ratifie et fait siennes les décisions et qualifications des deux facultés de Théologie et de Décrets.

Cette sentence de l'Université de Paris, étant donné la royauté intellectuelle et doctrinale que ce Corps illustre exerçait depuis des siècles sur tout l'Occident chrétien, eut un effet décisif.

Le Chapitre de Rouen voit sa majorité retournée et les deux tiers se prononcent contre Jeanne.

Quant aux membres du Tribunal, ils comprennent l'avertissement de Jean de Chatillon, personnage considérable et futur cardinal, qui ne craint pas de déclarer ouvertement « que ceux qui jusque là n'avaient pas pleinement délibéré ou voté, étaient tenus de le faire conformément à la délibération de l'Université ». Aussi, à l'unanimité, Jeanne est condamnée; même ceux qui lui ont manifesté leur sympathie comme Isambert de la Pierre votent la culpabilité et la mort.

Au total, se prononcèrent ouvertement contre la Sainte Libératrice de la France : trois cardinaux ou futurs cardinaux, dont un anglais; 14 évêques ou qui le devinrent dans la suite; 10 abbés mitrés des grandes abbayes normandes et près de 300 prêtres, chanoines, professeurs, docteurs, religieux et quelques laïcs.

Un tel résultat peut sembler étonnant et l'on en cherche les causes.

Sans doute, la grande habileté du prélat qui dirigea le procès n'y fut pas étrangère; la crainte, la servilité, la vénalité exercèrent aussi leur influence.

Mais tout cela n'est que l'accessoire et n'explique pas la passion des clercs français. Une seule chose l'explique, c'est la mystique influence de la décision prise par ces hommes à l'heure décisive contre la patrie... la mystique de *collaboration*.

Certes, les frontières paraissaient bien incertaines alors, le sentiment national bien diffus, les hiérarchies féodales bien complexes et bien fuyantes. Cependant ces hommes étaient trop instruits, pour ne pas savoir que, malgré le traité de Troyes, ils avaient mal fait en prenant parti pour l'envahisseur. Puisque cette femme avait osé dire et qui plus est, de la part de Dieu, que leur conduite était criminelle et que leur cause périrait, il fallait, pour la sauvegarde de leur situation et la tranquillité de leur conscience que cette femme fut convaincue d'imposture et qu'elle périt. Et elle meurt, accablée par les accusations les plus ignominieuses.

...Mes frères, nous vivons des heures bien douloureuses, notre temps ressemble étrangement à ce début du XV^m siècle qui vit l'épopée et le martyre de Sainte Jeanne d'Arc : certainement, il n'y a pas dans toute l'histoire de France deux époques aussi semblables. Il y a de nouveau grande pitié au pays de France; les mêmes problèmes se posent et beaucoup de consciences angoissées se demandent où est le devoir.

C'est pourquoi il m'a paru nécessaire de vous redire le message de Jeanne et pour lui rendre toute sa signification de faire revivre les conjonctures qui l'ont suscité.

Il nous dit ce message, dans la fulgurante clarté du bûcher de Rouen : « Que le patriotisme est une vertu et que, quand il s'agit de l'honneur et de l'indépendance de la Patrie, aucun sacrifice, même celui de la vie, n'est trop grand ».

Il nous dit ce message : « Que la Collaboration avec l'ennemi, même vainqueur et tant qu'il reste l'ennemi, de si haut que semble venir l'exemple, le conseil ou l'ordre, n'a dans la langue française, comme dans le langage chrétien, qu'un seul synonyme : trahison ».

Il nous dit ce message : « Que la France n'est pas seulement une expression géographique ou un agglomérat de personnes parlant la même langue et ayant des mœurs communes, mais qu'elle est encore, qu'elle est surtout une âme et que cette âme ne peut vivre et se développer que dans cette seule atmosphère : la liberté ».

Ainsi soit-il !

IMP. RIBAUD FRÈRES / 1878

IMP. RIBAUD FRÈRES - CAS